

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission



**DEUXIEME REUNION DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL  
DES MARCHES PUBLICS DANS L'ESPACE UEMOA**

*Ouagadougou, du 15 au 17 septembre 2008*

RAPPORT FINAL

Sur invitation de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la deuxième réunion de l'Observatoire Régional des Marchés Publics (ORMP) s'est tenue à Ouagadougou, du 15 au 17 septembre 2008.

La rencontre a réuni les représentants de la Commission de l'UEMOA, les partenaires techniques et financiers du projet (BAD, ACBF, OIF) et les membres de l'ORMP issus de l'Administration.

La liste des participants est jointe en annexe.

## **I - CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur El Hadji Abdou SAKHO, Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE).

Dans son allocution, le Commissaire SAKHO a d'abord souhaité la bienvenue aux participants et rappelé les grandes étapes qui ont marqué le processus de réformes des systèmes de passation des marchés publics dans l'espace UEMOA (la conférence sur la réforme des marchés publics en Afrique en décembre 1998, l'adoption en juin 2000 du Code de transparence dans la gestion des finances publiques et l'adoption en décembre 2005 des deux directives relatives aux marchés publics).

Il a ensuite précisé que la présente réunion constitue un cadre de partage entre les parties prenantes qui auront à examiner les conclusions de la première réunion et les besoins d'appuis financiers exprimés par les Etats. Il s'est félicité des progrès réalisés dans la mise en place au niveau régional, courant juillet 2008, des structures communautaires de surveillance, de pilotage et de gestion du programme de gestion des marchés publics.

Enfin, avant de souhaiter plein succès aux travaux, il a tenu à exprimer la profonde gratitude de la Commission à l'endroit des partenaires techniques et financiers qui accompagnent le projet depuis son démarrage.

## **II - MISE EN PLACE DU BUREAU**

A la suite de la cérémonie d'ouverture, le bureau de séance mis en place, se compose comme suit :

- Président : Monsieur Serigne Mbacké SOUGOU (Directeur de Cabinet/ DPE) ;
- Premier rapporteur : Monsieur Mamadou GUIRA (Burkina Faso) ;
- Deuxième rapporteur : Monsieur Yapi Eloi AKO (Côte d'Ivoire).

## **III - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour ci-après, a été adopté :

- 1) Examen des conclusions de la première réunion de l'ORMP ;
- 2) Expression des besoins d'appui et proposition de planning ;
- 3) Divers.

## **IV - DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Les travaux se sont déroulés conformément à l'ordre du jour et au programme de travail proposés par la Commission.

### **IV.1 - EXAMEN DES CONCLUSIONS DE LA PREMIERE REUNION DE L'ORMP**

La Commission a fait un bref rappel des conclusions de la 1<sup>ère</sup> réunion de l'ORMP avant d'annoncer les points devant faire l'objet d'échanges. Il s'agit :

- de l'état d'avancement de la transposition des directives communautaires dans les codes nationaux des marchés publics ;
- du projet de décision créant l'ORMP ;
- du projet de décision portant règlement intérieur de l'ORMP ;
- du projet de manuel de procédures du Projet de Réforme des Marchés Publics dans l'espace UEMOA (PRMP) ;
- des informations relatives à l'état d'avancement de la mise en place du système régional d'information sur les marchés publics ;
- et des recommandations à l'endroit des Etats et de la Commission de l'UEMOA.

#### **IV.1.1 - ETAT D'AVANCEMENT DE LA TRANSPOSITION DES DIRECTIVES DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA**

Le représentant de chaque Etat a fait une présentation de l'évolution de la situation depuis la dernière réunion :

- Au Sénégal, la transposition est achevée. Le processus de mise en place d'un mécanisme de financement autonome de l'organe de régulation est en cours ;
- Au Niger, la transposition est également achevée et les dossiers types d'appel d'offres viennent d'être adoptés ;
- Au Bénin, le projet de code des marchés est en cours d'adoption au niveau de l'Assemblée Nationale. Toutefois, au regard des difficultés observées à ce niveau, d'autres voies sont envisagées pour accélérer son adoption ;
- Au Burkina Faso, suite à l'installation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le 1<sup>er</sup> juillet 2008, une mission a été effectuée au Sénégal, au Niger et au Bénin pour partager les bonnes pratiques en matière de régulation des marchés publics. Suite à cette mission, l'ARMP a pu démarrer ses activités et est en train de finaliser les dossiers types d'appel d'offres ;
- En Côte d'Ivoire des dispositions sont prises pour la transposition intégrale des Directives et la mise en place des organes le 1<sup>er</sup> janvier 2009, au plus tard. Un atelier de présentation et de validation du projet de code des marchés publics sera organisé en fin septembre - début octobre et connaîtra la participation des représentants de la Commission de l'UEMOA, des partenaires techniques et financiers et des Etats membres ;

- En Guinée-Bissau, compte tenu de la situation particulière du pays, il a été demandé que la Commission et les Etats membres lui apportent un appui technique dans l'élaboration des textes et le renforcement des capacités dans le domaine des marchés publics. Cette assistance est nécessaire pour permettre la transposition à fin décembre 2008 ;
- Au Togo, l'élaboration des textes est en cours et le consultant recruté pour la réforme du code des marchés publics a déposé son rapport. La réunion de restitution aura lieu le 29 septembre 2008 avant l'introduction du texte en Conseil des ministres.

Réagissant à ces présentations, les représentants de la BAD et de l'ACBF ont salué le bien fondé de cette réunion et rappelé les différentes formes d'appui à la réforme qu'ils apportent, tant à l'UEMOA qu'aux pays membres. Ils ont ensuite noté les avancées importantes constatées dans l'Union. Ils ont par ailleurs relevé que des efforts restent à faire notamment au Mali, en Côte d'Ivoire, au Togo et en Guinée Bissau.

Ils ont également insisté sur la nécessité pour les Etats de s'approprier les objectifs du projet pour que chaque acteur se sente impliqué et concerné.

#### **IV.1.2 - EXAMEN DU PROJET DE DECISION CREATANT L'ORMP ET DU PROJET DE DECISION PORTANT REGLEMENT INTERIEUR DE L'ORMP**

Les deux projets de textes élaborés lors de la première réunion de l'ORMP ont été passés en revue et ont donné lieu aux observations suivantes :

- A la lumière des débats, il est apparu nécessaire d'élaborer deux textes, l'un portant création de l'ORMP en tant qu'organe permanent prévu par les directives et l'autre portant création du Comité de pilotage du PRMP dont les compositions respectives devraient connaître quelques modifications ;
- Le comité de pilotage du PRMP sera composé de l'ORMP siégeant en formation restreinte ;
- Les partenaires techniques et financiers (PTF) ont suggéré que la société civile soit représentée au sein de l'ORMP pour refléter la composition tripartite des organes nationaux de régulation tout en insistant sur la nécessité de maintenir la représentation à trois membres par Etat.

#### **IV.1.3 - EXAMEN DU PROJET DE MANUEL DE PROCEDURES DU PROJET DE REFORME DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS**

Les représentants de la BAD et de l'ACBF ont souhaité faire parvenir leurs observations sur le manuel de procédures du PRMP ultérieurement.

#### **IV.1.4 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DU SYSTEME D'INFORMATION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS L'ESPACE UEMOA**

Sur ce point, il a été fait l'état d'avancement de la mise en place du système d'information de passation des marchés publics dans l'espace UEMOA ;

Sur la proposition de partenariat de « DEVELOPMENT GATEWAY FOUNDATION » dans le cadre de la mise en place du système d'information intégré régional des marchés

publics, l'ORMP avait lors de sa dernière réunion, attiré l'attention de la Commission sur la nécessité de consulter d'autres prestataires, conformément au manuel de procédures.

Les partenaires ont fortement appuyé cette proposition de l'ORMP qui est conforme au protocole d'accord conclu entre les PTF et la Commission, et recommandé qu'une demande de manifestation d'intérêt soit lancée en vue du démarrage rapide de l'étude.

#### **IV.1.5 - EXAMEN DES RECOMMANDATIONS**

Après la lecture du rapport de la première réunion de l'ORMP, les partenaires techniques et financiers ont jugé bien fondées les recommandations qui en sont issues, en particulier, la transposition effective des dispositions communautaires au **31 décembre 2008**.

1. Ils ont souhaité que toutes les parties prenantes (Administration, secteur privé, société civile) soient impliquées dans le processus de transposition pour éviter d'éventuelles remises en cause ultérieures ;
2. Ils ont invité la Commission à s'impliquer davantage dans le processus de transposition en assurant le leadership au niveau communautaire ;
3. Ils ont particulièrement insisté pour demander que l'UEMOA mette tout en œuvre pour amener la BOAD à jouer effectivement le rôle qui lui est dévolu dans le cadre de la réforme au risque de lui retirer tout son sens ;
4. La BAD a renouvelé son engagement à poursuivre son appui, à travers le projet, en vue de rendre opérationnel l'ORMP afin qu'il permette aux systèmes nationaux d'avoir la crédibilité souhaitée ;
5. Sur la mise en place d'un mécanisme de financement basé sur des ressources pérennes et de nature à garantir l'autonomie financière des organes de régulation, les partenaires techniques et financiers estiment qu'il faut une approche harmonisée sur cette question et préconisent la réalisation d'une étude au plan régional ;
6. Ils ont souhaité que des échéanciers soient fixés pour chaque recommandation avec des rapports d'étape.

#### **IV.2 - EXPRESSION DES BESOINS D'APPUI ET PROPOSITION DE PLANNING**

La plupart des Etats ont fait parvenir à la Commission l'état de leurs besoins prioritaires.

Au regard de l'état d'avancement de la transposition dans les différents pays membres et du retard dans l'exécution du projet, la Commission et les partenaires techniques et financiers procéderont aux arbitrages nécessaires pour une réallocation des ressources sur la base des objectifs et activités arrêtés dans les documents du projet.

Dans le même sens, et en application de la recommandation de la 1<sup>ère</sup> réunion de l'ORMP quant à la rationalisation des appuis techniques et financiers de la Commission, par la prise en compte des interventions des partenaires techniques et financiers dans les Etats membres, il a été demandé aux délégués des Etats de produire pour **fin septembre 2008**, la liste exhaustive des bailleurs de fonds intervenant dans le domaine des marchés publics ainsi que leurs domaines spécifiques d'intervention.

## V. RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

1. Sur la transposition des directives :

- Appuyer la Guinée-Bissau par l'envoi dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre d'une mission composée d'un expert de la Commission et d'un membre de l'Autorité de Régulation du Sénégal. Cette mission est chargée de faciliter et d'accélérer la transposition ;
- Procéder dans les meilleurs délais sur les ressources du projet, à la traduction en portugais, des directives sur les marchés publics ;
- Participer à l'atelier de restitution de l'évaluation du système au Togo et en Côte d'Ivoire.

2. Sur l'élaboration des dossiers types :

- Transmettre à la Commission les dossiers types du Niger et du Sénégal, issus de la transposition des directives ;
- Organiser avant fin décembre 2008 un atelier en vue de valider les modèles de dossiers types régionaux.

3. Sur le financement des Organes nationaux de régulation :

- Réaliser une étude sur les conditions de financement des organes de régulation.

4. Sur le système d'information :

- Faire l'état des lieux des systèmes d'information nationaux existants et organiser une réunion d'experts nationaux pour valider les termes de références.

5. Sur le fonctionnement de l'ORMP :

- Réaliser l'étude sur l'impact financier de la création de l'Observatoire et de la mise en place des mécanismes de surveillance à partir des économies réalisées.
- Appuyer le fonctionnement de l'ORMP sur la base des économies réalisées.

6. Sur la coopération inter-régionale en matière de réformes des systèmes de passation des marchés publics :

- Prendre attache avec la COMESA.

**Pour la mise en œuvre des recommandations ci-dessus la Commission élaborera un plan d'action détaillé.**

## **V. - DIVERS**

Aucun point de divers n'a fait l'objet de discussion.

Fait à Ouagadougou, le 17 septembre 2008

Le Président

**Serigne Mbacké SOUGOU**

Le premier Rapporteur

Le deuxième Rapporteur

**Mamadou GUIRA**

**Yapi Eloi AKO**